

[Accueil](#) > [Actualités](#)

NEWS

EXCLUSIF

MADAGASCAR | ÉNERGIE – ENVIRONNEMENT

Barrage de Volobe : les dessous de ce chantier stratégique après l'arrivée d'EDF

À l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron à Madagascar, le projet à 600 millions d'euros, qui associe aussi Axian et Africa50, connaît une avancée décisive. Calendrier, structure finale de l'actionnariat, conseils... Africa Business+ lève le voile sur ce dossier emblématique pour la Grande Île, lancé il y a plus d'une décennie.

Pierre-Olivier Rouaud

24/04/2025 à 10h52

Temps de lecture : 4 min





© Ismiyati0325/ADOBESTOCK

Le nouveau pacte d'actionnaires du projet de barrage de Volobe (120 MW) a été signé par **EDF** représenté par Béatrice Buffon, PDG d'EDF Renouvelables, ce 23 avril, précise à *Africa Business+* **Benjamin Memmi**, patron de la branche énergie du groupe malgache **Axian**, l'un des partenaires historiques de ce projet.

Cette signature est intervenue à l'occasion de la visite à Antananarivo du président **Emmanuel Macron** dans la Grande Île pour un sommet de la **Commission de l'océan Indien**. Le locataire de l'Élysée a, lors de sa visite, confirmé l'engagement de la France à soutenir le projet par un prêt du Trésor de l'ordre de 200 millions d'euros et un appui financier de l'**AFD**, via sa filiale **Proparco**, partenaire financier pressenti de longue date.

Dans la nouvelle épure, EDF, après avoir mené avec succès ses *due diligence* techniques et environnementales ces derniers mois, entre à

d'EDF, cette société de projet a signé le contrat de concession le 26 mai 2023 pour ce projet de barrage lancé voilà une décennie.

Closing l'an prochain

« L'opération est réalisée sans augmentation de capital, par cession de parts des autres actionnaires. Elle est inscrite sous forme d'avenant au contrat de concession avec l'État. C'est une étape clé et nous pouvons envisager un closing financier pour l'été 2026 après le choix du constructeur », indique à *Africa Business+* Benjamin Memmi.

Selon nos informations, l'entrée d'EDF était aussi conditionnée à la confirmation de l'engagement de la **Banque mondiale** d'apporter son soutien à travers un mécanisme de garantie de type PRG (*Partial Risk Guarantee*) qui doit assurer le risque de non-paiement par la société électrique publique **Jirama** à CGHV. Confirmation obtenue cette année.

Dans le schéma actionnarial initial, Axian détenait 40 % du projet aux côtés du fonds panafricain établi à Casablanca **Africa50**, dirigé par **Alain Ebobissé** (25 %), du groupe norvégien **Scatec** (25 %) et du groupe de construction **Colas (Bouygues)**, actionnaire à hauteur de 10 %.

Scatec et Colas s'étant désengagés depuis près de deux ans, Axian et Africa50 avaient repris leurs parts en portage et viennent donc de les céder à EDF.

Ce schéma actionnarial n'est toutefois que temporaire. L'État malgache prendra dans un second temps 20 %, conformément à la stratégie du président **Andry Rajoelina**, également mise en œuvre pour un autre projet hydroélectrique structurant en développement, celui de **Sahofika (Neo Themis, Eranove...)**, dont le nouveau **Fonds souverain malagasy** doit prendre 49 %.

Dans l'architecture future, le capital de CGHV se partagera donc entre EDF et Axian, tous deux actionnaires à 30 %, Africa50 étant détenteur de 20 %, tout comme l'État malgache.

Amine Hiridjee, co-directeur général d'Axian et Demba Diallo, directeur du Développement d'Africa50, ont à ce titre signé le pacte d'actionnaires avec Béatrice Buffon, ce 23 avril.

Dans le schéma antérieur, Colas devait réaliser le chantier dans le cadre d'un accord de gré à gré avec les autres actionnaires. « Mais dans la nouvelle configuration, ce mode opératoire est abandonné. Nous allons pouvoir, avec ce nouveau pacte d'actionnaires, lancer un appel d'offres international pour le choix du constructeur, sans doute en juin ou juillet prochain », souligne Benjamin Memmi. Il n'est pas exclu que Colas, très présent à Madagascar, soit candidat.

Le choix du constructeur et surtout le coût retenu pour le chantier auront des implications très fortes, puisque le prix du kilowattheure en dépend pour une grande partie.

L'ensemble de la production du barrage, exploité dans le cadre d'une concession de vingt-cinq ans, doit être vendu à la société nationale Jirama. Celle-ci est en situation chronique de déficit de capacité et rencontre des difficultés financières, d'où la forte attention portée au prix de vente de l'électricité par le président Rajoelina.

Le coût complet du projet est estimé à 600 millions d'euros, incluant les charges d'intérêts durant la construction. Depuis le Covid-19, la hausse mondiale des coûts de construction et des taux a alourdi la facture, qui était antérieurement de l'ordre de 440 millions d'euros.

Les financements concessionnels, un choix décisif

de financements concessionnels.

Le prêt du Trésor français, qui s'élève à 200 millions d'euros, entre dans ce cadre. À cela doit s'ajouter un prêt concessionnel de la **BEI** de 100 millions d'euros, assorti d'un don de 30 millions d'euros et d'un prêt commercial de 50 millions d'euros. Du côté français, Proparco apportera donc sa contribution pour un montant à déterminer.

D'autres institutions financières de développement ont exprimé de longue date leur intérêt pour ce projet, à commencer par l'**IFC**, qui reste par ailleurs mandatée comme *lead arrangeur* du financement. Parmi les prêteurs potentiels figurent la **BAD** ou encore la **Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (Asian Infrastructure Investment Bank)**, pilotée par Pékin.

Clifford et Trinity du côté des conseils

Du côté des conseils, l'avocate **Delphine Siino Courtin**, associée chez **Clifford Chance Paris**, assure de longue date le conseil juridique des porteurs du projet. Quant à l'État malgache, il est conseillé sur le plan légal par l'avocat **Maxime Damphousse**, associé chez **Trinity International**, et par la boutique parisienne **Finergreen** pour les aspects financiers.

La centrale de Volobe (dite Volobe Amont) sera située sur le fleuve Ivondro, sur le côté est de l'île, à moins de 30 kilomètres de Toamasina, deuxième ville du pays, mais en zone rurale enclavée.

À l'étude depuis des décennies, ce projet est un barrage au fil de l'eau avec retenue additionnelle. Sa capacité maximale sera de 120 MW, développés à travers six turbines de type Francis de 20 MW. En étiage minimal, lors de la saison sèche, l'infrastructure délivrera 50 MW de puissance minimale.

La rédaction vous recommande

INTERVIEW

Madagascar, Énergie – Environnement

Barrage de Volobe – Hassanein Hiridjee (Axian) : “nous allons lancer le roadshow pour lever la dette”

14/06/2023

AFRICABUSINESS+

NEWS

Madagascar, Énergie – Environnement

Le timing se resserre pour le projet de barrage malgache de Volobe (Axian/Africa 50/Scatec/Colas) non encore signé

24/03/2023

AFRICABUSINESS+

NEWS

Lead arrangeur sur le barrage Volobe (Axian), IFC attend le feu vert de Madagascar pour le tour de table

29/03/2021

AFRICABUSINESS+

CONTENUS

Tous les secteurs

Tous les pays

SITES DU GROUPE

Jeune Afrique

AFIS

Contacter le service client :

service.client@africabusinessplus.com

+33 (0)1 44 30 19 60

FAQ

AFRICABUSINESS+

une marque de



Conditions générales d'utilisation

© Africa Business+ 2025, tous droits réservés.